



Maitriser l'entretien annuel et l'entretien professionnel

Domaine : Management/RSE/Interculturel

Réf. : 1701M

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre capable de mener l'entretien professionnel dans le cadre de la nouvelle réforme de la formation professionnelle

PRÉ-REQUIS

Faire passer des entretiens professionnels

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques : Alternance entre théorie et exercices pratiques. Un support de cours adapté remis à chaque participant. Salle de cours équipée / connexion internet / matériels de projection / Tableaux / Paper Board.

Modalités d'évaluation : Evaluation au fur et à mesure des exercices pratiques / Questionnaire de satisfaction / Attestation de stage / Evaluation sommative par le formateur sur 5 questions.

Formation en présentiel : A l'aide de l'application EDUSIGN, les stagiaires ont un accès afin d'émarger pendant la formation et de répondre à une opinion qualité lors de la fin de la formation.

Formation en distanciel : A l'aide d'un logiciel, les stagiaires interagissent entre eux et avec le formateur / Accès à l'environnement d'apprentissage (supports,...) et aux preuves de suivi (émargements, évaluation, opinion qualité...) via la plateforme Edusign / Convocation avec lien de connexion.

CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

Un ou plusieurs tests de personnalité sont transmis en amont de la formation via un lien internet.

LE CADRE DE REFERENCE

La loi relative à la formation professionnelle adoptée le 5 mars 2014 renforce le rôle de l'entretien professionnel et il devient un outil indispensable.

L'entretien professionnel est différent de l'entretien annuel. Il est obligatoire tous les deux ans et il doit être suivi tous les 6 ans.

-> Les statuts légaux et/ou conventionnels et la mobilité

-> L'orientation

-> Les conditions de la mise en place

L'ENTRETIEN

-> Les freins (les enjeux)

-> Les techniques d'entretien

-> L'écoute active

-> L'empathie

-> La reformulation

-> Les principes de communication en entretien

LA DÉFINITION DES FONCTIONS ET LE REFERENTIEL DES COMPÉTENCES

-> La définition de fonctions

-> Le référentiel des fonctions

-> Les filières métier

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne faisant passer ce type d'entretien. Action collective Opcalia Haute-Normandie
L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

DURÉE ET DATES

-Durée :

2 jours soit 14 heures

-Délai d'accès :

Réponse par mail dans les 72h.

En inter : inscription à la prochaine session suivant le nombre de places disponibles.

En intra et en individuel : en fonction du planning déterminé par le client.

-Dates des inter-entreprises :

Nous contacter

.En Intra ou Individuel :

Nous contacter

FORMULES ET TARIFS

En inter-entreprises :

604€ HT / Jour / personne

En intra-entreprises :

1199€ HT / Jour / groupe

Groupe de 2 à 4 pers.

1495€ HT / Jour / groupe

Groupe de 5 à 10 pers.

En cours particulier :

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel, Distanciel.

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?

 **02 32 74 56 94** Numéro unique d'appel

L'EVALUATION DES POTENTIELS ET LE BILAN DE COMPÉTENCES INDIVIDUEL

LE BILAN DE COMPÉTENCES

- > Le cadre légal
- > Les contraintes
- > Les opportunités
- > L'utilisation pour l'avenir

ÉVALUER POUR ORIENTER

ASSURER LE SUIVI DE CES ENTRETIENS

Fiche mise à jour le 23/08/2024

NOS CERTIFICATIONS

